



L'équipe mobile académique de sécurité (EMAS)

En renfort des équipes éducatives, l'EMAS est composé de 16 personnes, formées aux problématiques de sécurité et de gestion de crise.

Elle intervient dans 4 domaines d'actions, sur demande du directeur via l'IEN, sur proposition de l'IA DASEN.

Prévention :

Mène des actions de prévention dans les classes au profit des élèves.

Pour les directeurs d'école :

la sollicitation de l'EMAS doit se faire sous couvert de l'IEN.

Si l'inspecteur de l'Éducation nationale de circonscription l'autorise il peut nous solliciter directement par mail afin de programmer des actions de prévention auprès des élèves.

Forme des élèves ambassadeurs.

Sécurisation :

Participe à garantir la sécurité des personnes et des biens dans les établissements et à leurs abords.

Assure une présence dissuasive aux entrées et sorties des élèves en cas de troubles particuliers.

Agit en amont lorsque des tensions sont prévisibles en situation de crise ou de danger imminent.

Participe à la prise en charge d'élèves perturbateurs.

Formation :

Elle participe à la formation statutaire et continue des personnels du 1er et du 2nd degré à : la préservation de la sécurité à l'école, la prévention et la lutte contre toutes les formes de violence et la gestion de crise.

Accompagnement :

Apporte des conseils aux directeurs d'école dans une situation de crise ou de conflit.

Conforte et aide les équipes de direction, pédagogiques et éducatives dans les champs de la vie scolaire et de la prévention de violence.

Accompagne et assiste les élèves victimes.

Apporte son expertise et son aide dans l'élaboration des diagnostics de sécurité et des PPMS attentat intrusion des écoles. Un déplacement sur site peut être sollicité.

Conduit sur demande des directeurs d'école des enquêtes locales de climat scolaire et de victimation.

Contact

Pour les Alpes-Maritimes :

Emas06@ac-nice.fr

04-93-53-72-79

Chef d'équipe : Mr Eric JEANJEAN.